



ELO2

FORMATION À LA PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE CHARGÉS DE CHANTIER POUR TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE NORME NF C 18-510 HABILITATIONS B0, H0, H0V

PUBLIC VISÉ

Les encadrants des personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou à proximité d'installations électriques en exploitation

PRÉ REQUIS

■ Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité

DURÉE

1 jour et demi soit 10 heures, dont 4 heures de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

OBJECTIFS

■ Faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.

Moyens pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de diapositives et films
- Apprentissage et application sur installation
- Remise aux stagiaires de documents écrits

Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Protection collective

Moyens d'encadrement

- Formateurs Vivalians



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Autres sources d'informations



Nos formations peuvent vous être accessibles.

Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation. Pour toute information : contact.handicap@vivalians.fr

Contexte réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NF C 18-510

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Contrôle de connaissances et des évaluations pratiques en fin de formation conformément à la norme NF C 18-510
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Le formateur adresse un avis, afin d'aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau B0, H0, H0V

Informations complémentaires

Un recyclage est préconisé tous les trois ans



ELO2

FORMATION À LA PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE CHARGÉS DE CHANTIER POUR TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

PROGRAMME

THÉORIE ET MISE EN SITUATION PRATIQUE

Module tronc commun N°1

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

(Durée 6 heures)

Module exécutants travaux d'ordre non électrique

- Identifier les acteurs concernés
 - Les documents relatifs aux travaux
 - La zone de travail
 - Les instructions de sécurité
 - La surveillance d'un chantier
 - Analyse des risques liés aux situations de travail
- (Durée 4 heures)